

PERMIS DE VÉGÉTALISER

LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES AUTORISÉES, INTERDITES ET À USAGE RESTRICTIF

Cette liste n'est pas exhaustive et les espèces proposées par le demandeur seront étudiées au cas par cas par le service environnement.

Espèces végétales autorisées

Plantes mellifères

- Achillée
- Agripaume cardiaque
- Ancolie
- Angélique
- Bleuet des champs
- Bouillon blanc
- Bourrache
- Cardère
- Chèvrefeuille
- Clématite
- Consoude
- Coquelicot, pavot
- Cosmos
- Epilobe
- Fausse bruyère (callune)
- Giroflée
- Grande aunée
- Gueule de loup
- Hellébore
- Hémérocalle
- Houblon
- Hysope
- Lamier blanc
- Lavande
- Lavatère annuelle et vivace
- Lin
- Lis
- Luzerne
- Maïs
- Mauve des bois
- Mélilot blanc
- Millepertuis
- Moutarde
- Muscari
- Myosotis
- Pervenche
- Phacélie
- Primevère
- Pulmonaire
- Rose trémière
- Salicaire
- Scabieuse
- Soucis
- Tournesol
- Trèfle blanc
- Trèfle des prés
- Tussilage
- Véronique
- Verveine
- Vipérine

Arbustes

- Argousier
- Bourdaine
- Buis
- Cornouiller mâle
- Cornouiller sanguin
- Eglantier hibiscus
- Epine-vinette
- Fusain d'Europe
- Genêt à balais
- Houx
- If
- Noisetier commun
- Prunellier
- Prunus
- Sureau noir
- Troène commun
- Viorne lantane

Fruitiers

- Cognassier
- Cassis
- Fraisier
- Framboisier
- Griottier
- Groseillier
- Groseillier à maquereaux
- Pommier
- Prunier domestique
- Myrtillier

Plantes condimentaires et aromatiques

Espèces végétales interdites

Plantes terrestres

- Aster à feuilles de saule
- Aster lancéolé
- Baccharide
- Balsamine à petites fleurs
- Balsamine de l'Himalaya
- Berce du Caucase
- Bident feuillé, bident à fruits noirs
- Cerisier tardif
- Faux-vernis du Japon
- Fraisier des Indes, faux fraisier
- Jacinthe d'Espagne
- Mimule tâcheté, mimule ponctué
- Renouée à nombreux épis
- Renouée de Sakhaline
- Renouée du Japon
- Renouée hybride
- Séneçon sud-africain
- Solidage du Canada
- Solidage géant
- Souchet vigoureux

Plantes aquatiques

- Crassule des étangs
- Egéria
- Hydrocotyle fausse-renoncule
- Jussie à grandes fleurs
- Jussie rampante
- Jussie faux-pourpier
- Lagarosiphon
- Elodée à feuilles alternes
- Myriophylle du Brésil
- Myriophylle hétérophylle

Espèces végétales à usage restrictif

- Plantes épineuses (ex: rosier)
- Glycine (cette plante n'est pas interdite à proprement parler mais présente un système racinaire pouvant causer des dégâts. Pour cette raison, son installation fera l'objet d'une analyse au cas par cas par le service environnement de l'administration communale)

Remarques :

- Les synonymes, cultivars et variétés qui dérivent directement de ces espèces sont également visés par cette interdiction ;
- Ces listes sont non-exhaustives et seront amenées à évoluer

